

COUPE DU LIMOUSIN 2026

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète le Règlement Général des Epreuves Fédérales par Equipes

« Les conditions des règlements particuliers priment sur celles du Règlement Général. »

Jeudi 23 avril	Golf de BRIVE
Mardi 5 mai	Golf de MORTEMART
Mardi 19 mai	Golf de PUY D'ARNAC
Mardi 2 juin	Golf du CHAMMET
Jeudi 18 juin	Golf de NEUVIC
Mardi 30 juin	Golf de LIMOGES
Jeudi 10 septembre	Golf de LA JONCHERE
Jeudi 8 octobre	Golf de LA PORCELAINE

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs : Ouvert aux clubs de la Ligue.

Pour les joueurs : Etre né avant le 23 avril 1976. Les index supérieurs à 36 seront ramenés à 36. Avoir son certificat médical valide.

FORME DE JEU

Equipes de 6 joueurs ou joueuses. Simple /Stableford / 18 trous.

Classement par addition des 5 meilleures cartes en NET de chaque équipe sur les 9 tours.

Le club vainqueur de l'épreuve est le club ayant cumulé le plus de points après 9 tours. Les clubs jouent tous les tours.

Pour cette compétition, les règles locales permanentes de la ffGolf seront appliquées.

ENGAGEMENT

150 € par équipe et par tour (sauf pour le club recevant) à régler par chèque à l'ordre du CT8723. Les chèques sont à envoyer à Claude Paufiques (cpaufiques87@orange.fr)

Ne pas présenter d'équipe ne dispense pas de payer le droit d'engagement.

COMITÉ DE L'ÉPREUVE

Le comité de l'épreuve sera composé d'un responsable d'un CD et de 2 membres effectivement présents de la commission sportive du club organisateur.